

POINT CHAUD

Les bons comptes...

Le nombre d'observations formulées sur les comptes de campagne et les rejets intervenus lors des dernières élections (140 en 2001 sur tout le territoire national) ont conduit le conseil régional de l'Ordre des experts comptables de Lorraine et l'Association des maires de Meurthe-et-Moselle à mettre en place une action de sensibilisation à destination des mandataires financiers et des candidats. Au préalable, rappelons tout de même qu'un compte rejeté du fait du non-respect des formalités se traduit par des sanctions sévères parmi lesquelles le non-remboursement des

dépenses, l'inéligibilité, voire la démission d'office des élus.

Cette action prendra la forme d'une réunion d'information mardi 26 février prochain à partir de 18 h au siège de l'Association des maires. Attention, il faut s'inscrire en téléphonant au 03.83.28.96.99 ou par courriel à l'adresse suivante: `service-formation@adm54.asso.fr`.

Un expert-comptable attirera l'attention des candidats sur les points clés et les pièges à éviter.

Pas inutile. Surtout si un candidat averti en vaut deux !

F.B.